



CHRISTUS DOMINUS

« Le Christ, Fils du Dieu vivant est venu pour sauver son peuple du péché et pour sanctifier tous les hommes ; comme il fut lui-même envoyé par le Père, ainsi envoya-t-il ses Apôtres ».

Ce sont les premiers mots du décret conciliaire *Christus Dominus*. Celui-ci concerne « la charge pastorale des évêques ». « Le Pontife Romain, comme successeur de Pierre jouit du pouvoir plénier ... universel pour la charge des âmes C'est aux apôtres et à leurs successeurs les évêques que le Christ a donné l'ordre et le pouvoir d'enseigner – de sanctifier - et de guider. Enseigner toutes les nations, sanctifier les hommes dans la vérité et guider le troupeau ».

La charge de chaque évêque est double : il est individuellement évêque dans son propre diocèse. Et il est, avec tous les autres évêques membre du corps épiscopal Ce collège ou corps épiscopal , avec le Souverain Pontife et sous son autorité exerce le pouvoir sur toute l'Eglise. Pour que l'aide que les évêques apportent au pape soit efficace, celui-ci en choisit quelques-uns dans les diverses régions du monde .Ils forment un Synode des évêques qui est soucieux de toutes les Eglises » « Il leur faut donc travailler de toutes leurs forces à ce que les œuvres d'évangélisations et d'apostolat soient soutenues et développées avec ardeur par les fidèles. Ils feront en sorte que soient préparés des ministres sacrés qualifiés ainsi que des auxiliaires religieux ou laïcs pour les missions et les pays souffrants du manque de clergé. »

Un diocèse est une portion du Peuple de Dieu confiée à un évêque. Chaque évêque pâit ses brebis au nom du Seigneur. Il exerce à leur égard la charge d'enseigner, de sanctifier et de gouverner. « Que les évêques se consacrent aussi à ceux qui se sont détournés du chemin de la vérité. »

Ils ont la charge d'enseigner, d'annoncer aux hommes l'évangile du Christ.. Ils enseigneront combien il faut estimer la personne humaine, sa liberté...estimer la famille, son unité, la société civile, le travail, les arts, la pauvreté, la richesse. Ils exposeront comment résoudre les grandes questions concernant la juste distribution des biens, la paix, la guerre. Les évêques doivent proposer la doctrine chrétienne en répondant aux difficultés et aux questions qui angoissent le plus les hommes. En allant vers les hommes, en dialoguant avec clarté, humilité, bonté. L'enseignement catéchétique doit rendre la foi vivante, agissante. Les catéchistes seront préparés à leur tâche : connaissances de la doctrine mais aussi connaissances psychologiques et pédagogiques.

Ils ont aussi la charge de sanctifier

« Ils doivent s'appliquer à ce que les fidèles forment un seul Corps, « assidus à la prière et au ministère de la Parole » (Ac 6,4)

Troisième charge, celle de gouverner.

« Comme père et pasteur, l'évêque connaît ses brebis et ses brebis le connaissent. Il entoure les prêtres d'une charité particulière. Il s'applique à bien connaître les besoins des fidèles. Il se montrera attentif à tous : aux autochtones et plus particulièrement aux immigrés, aux gens de passage, aux frères séparés, aux non baptisés.

Il existe des formes particulières d'apostolat.

L'évêque favorisera une étroite coordination de toutes les formes d'apostolat. Ainsi, les institutions missionnaires, sociales, charitables, scolaires, familiales; mais aussi Action Catholique, diffusion de la doctrine, manifesteront-elles l'unité du diocèse. Toutes ces œuvres doivent être dûment adaptées aux nécessités actuelles.

La Liberté des évêques

Ceux-ci jouissent d'une liberté pleine et entière à l'égard de tout pouvoir civil. Nul ne peut leur interdire de communiquer avec Rome.

Les curés sont les coopérateurs de l'évêque. Ils sont invités à dialoguer entre eux et avec l'évêque. Leur pastorale doit s'étendre à tous ceux qui habitent la paroisse. Ils doivent s'intéresser avec zèle aux adolescents, avoir un souci particulier des travailleurs. Qu'ils fassent appel à d'autres concours, y compris à des laïcs pour les aider dans leur apostolat.

En ce qui concerne les religieux, le Concile les exhorte (chacun selon sa propre vocation) à collaborer avec zèle à la croissance de tout le Corps mystique du Christ. Les exhorte aussi à collaborer avec le clergé diocésain. « Les évêques et les supérieurs religieux voudront bien se réunir à date fixe.

Dans le dernier paragraphe, les Pères du Concile rappellent que dès les premiers siècles, les évêques associaient leurs forces en réunissant des synodes, des conciles provinciaux. Ils souhaitent vivement que cette pratique connaisse une nouvelle vigueur. Ainsi les conférences épiscopales dans chaque pays pourront mieux promouvoir le bien que l'Eglise offre aux hommes. Il est recommandé aux prélats des églises orientales de tenir compte du bien commun de l'ensemble de leurs territoires. Et enfin, le saint Concile décrète que des directives sûres seront présentées aux évêques et aux curés pour faciliter leur charge pastorale, en particulier pour ce qui concerne l'enseignement catéchétique.

Et maintenant ?

Depuis la Contre-Réforme, on décrivait l'Eglise en partant du sommet de la hiérarchie. **Les textes du Concile ont mis l'accent sur la collégialité épiscopale.** Les évêques sont, sous l'autorité du pape, collégialement responsables de l'évangélisation du monde entier.

Les années qui ont suivi la clôture du Concile ont vu se succéder de nouvelles traductions de la Bible (1), des catéchismes. Les offices ont été célébrés en langues locales. Une nouvelle liturgie a vu le jour. L'aggiornamento a transformé « l'Eminence », le « Monseigneur » en « Père ». Ceux-ci sont devenus plus proches. L'Eglise n'a cessé de s'engager en faveur de la paix : à Cuba, derrière le « rideau de fer », au Moyen Orient. Depuis Paul VI les papes sont intervenus à l'Assemblée Générale de l'ONU. Cette action est toujours d'actualité. On peut lire dans la presse que l'évêque de Troyes, Marc Stenger, avec Pax Christi parcourt le monde et intervient sur le désarmement nucléaire.

Les évêques ne parlent pas toujours d'une même voix. Déjà, pendant les trois années du Concile, certains comme Don Helder Camara pouvaient avoir des prises de position qui choquaient. Celui-ci, quand il le rapporte, dit bien qu'il s'appuyait sur son expérience du Nordeste brésilien, sur la prière et sur ses rencontres avec sa « famille théologique ». Il parlait des pères Congar, Chenu... Toutes ces dernières années, dans le public, dans les media, les prises de position des évêques sont commentées, critiquées, appréciées ou non mais entendues et parfois attendues. Ils ne sont pas seuls, les évêques à parler. D'autres travaillent avec eux. Mais au moment de s'exprimer, ils le font souvent personnellement. Après l'assemblée annuelle des évêques, à Lourdes, les compte-rendu de leurs réflexions sont rapportées et commentées dans la presse. Puisque « le Concile nous a engagés dans une relation de dialogue avec le monde » (cardinal André Vingt Trois), les interventions des évêques sont précieuses.

Puisque « le Concile a parlé de l'Eglise comme d'un sacrement » (Mgr Eric de Moulins Beaufort, auxiliaire de Paris), les interventions des évêques sont précieuses.

Quelques interventions récentes : à propos d'euthanasie / de bioéthique / d'hébergement de Roms (à Marseille) / contre le plan de santé d'Obama / contre les irrégularités dans les élections du Congo / à propos des élections en France : « contre toute forme de revendication communautaire » (cardinal André Vingt Trois) / au sujet de demandeurs d'asile, détenus en otage dans le Sinaï (Assemblée des évêques à Nazareth) / « ici les catholiques sont peu éduqués » dit le président de la Conférence des évêques du Mexique / document sur l'écologie (évêques de France)....

Ces prises de positions nombreuses nourrissent notre réflexion et nos actions.

(1) Sœur Jeanne d'Arc participant à la traduction œcuménique de la Bible est venue plusieurs fois ici, à Notre Dame de Lourdes partager son travail et son enseignement